



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en matières premières

Question écrite n° 41784

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation préoccupante des TPE et PME face aux difficultés d'approvisionnement en matières premières et à la cherté de celles-ci. Ces difficultés existent dans les secteurs du bâtiment, de l'informatique et de l'électronique et plus particulièrement dans le secteur de l'automobile où plus de 80 % des entreprises doivent faire face à une hausse croissante des prix des matériaux (le prix de la tôle galvanisée est passé de 700 à 1 700 euros depuis le mois de juillet 2021) et à des délais de livraison à rallonge dus à des ruptures de stocks, des fermetures d'usines ou autres retards qui désorganisent totalement le marché. Ces entreprises ont besoin de solutions durables pour sécuriser les approvisionnements car elles ne sont d'aucune utilité sans matières premières à assembler et malgré des carnets de commande pleins, elles vont devoir envisager d'appliquer le chômage partiel à leurs employés. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour soulever ces différents obstacles et faire en sorte que l'activité de l'automobile devienne prioritaire car actuellement ce sont la téléphonie et les consoles de jeux qui sont prioritaires pour la fourniture de certains matériaux semi-conducteurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41784

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7483

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)